

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**6489-3**

Première édition  
1992-12-15

---

---

**Véhicules agricoles — Liaisons  
mécaniques sur véhicules remorquants —**

**Partie 3:**

Barre d'attelage du tracteur

(standards.iteh.ai)

*Agricultural vehicles — Mechanical connections on towing vehicle —*

*Part 3: Tractor drawbar*  
<https://standards.iteh.ai/standards/ISO/6489-3/1992>  
<https://standards.iteh.ai/standards/ISO/6489-3/1992>



Numéro de référence  
ISO 6489-3:1992(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6489-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 4, *Tracteurs*.

Conjointement avec l'ISO 500:1991, cette première édition de l'ISO 6489-3 annule et remplace l'ISO 500:1979, laquelle a été refondue: seules les caractéristiques des prises de force montées à l'arrière font toujours l'objet de l'ISO 500, par contre les caractéristiques des barres d'attelage, qui ont été complétées, font maintenant l'objet de la présente partie de l'ISO 6489.

L'ISO 6489 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Véhicules agricoles — Liaisons mécaniques sur véhicules remorquants*:

- *Partie 1: Type crochet*
- *Partie 2: Type chape — Dimensions*
- *Partie 3: Barre d'attelage du tracteur*

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO 6489.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Véhicules agricoles — Liaisons mécaniques sur véhicules remorquants —

## Partie 3: Barre d'attelage du tracteur

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 6489 prescrit les caractéristiques dimensionnelles, l'emplacement et les charges statiques verticales des barres d'attelage sur les tracteurs agricoles.

### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 6489. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 6489 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 500:1991, *Tracteurs agricoles — Prises de force montées à l'arrière — Types 1, 2 et 3.*

ISO 730-1:1990, *Tracteurs agricoles à roues — Attelage trois points monté à l'arrière — Partie 1: Catégories 1, 2 et 3.*

### 3 Dimensions et emplacement

Les dimensions des barres d'attelage des tracteurs sont relatives aux trois catégories prescrites dans l'ISO 730-1.

L'extrémité de la barre d'attelage du tracteur servant à l'attelage doit normalement être conçue comme une chape.

Lorsque la barre d'attelage est positionnée dans le plan médian longitudinal du tracteur, les distances entre l'emplacement de la prise de force (p.d.f.) comme défini dans l'ISO 500 et la barre d'attelage doivent être conformes à la figure 1 et au tableau 1.

Pour des applications particulières, d'autres emplacements de la barre d'attelage sont autorisés (voir annexe A).

Il doit être possible de maintenir une barre d'attelage oscillant dans la position du plan médian longitudinal.

### 4 Charges statiques verticales

La charge statique conformément au tableau 1 est la charge minimale que la barre d'attelage du tracteur doit être capable de supporter ou, réciproquement, la charge statique maximale que l'équipement peut imposer sur la barre d'attelage du tracteur.

Les charges dynamiques imposées sur la barre d'attelage du tracteur et l'attelage du matériel seront considérablement plus élevées que les charges statiques nominales. Ces charges doivent être prises en considération selon la capacité des pneumatiques ainsi que d'autres aspects tels que les caractéristiques du tracteur et les conditions relatives à son utilisation.

Pour des applications particulières, d'autres charges statiques verticales peuvent être utilisées (voir annexe A).

NOTE 1 Des spécifications sur les barres d'attelage des tracteurs peuvent faire l'objet de réglementations des autorités gouvernementales.

Dimensions en millimètres

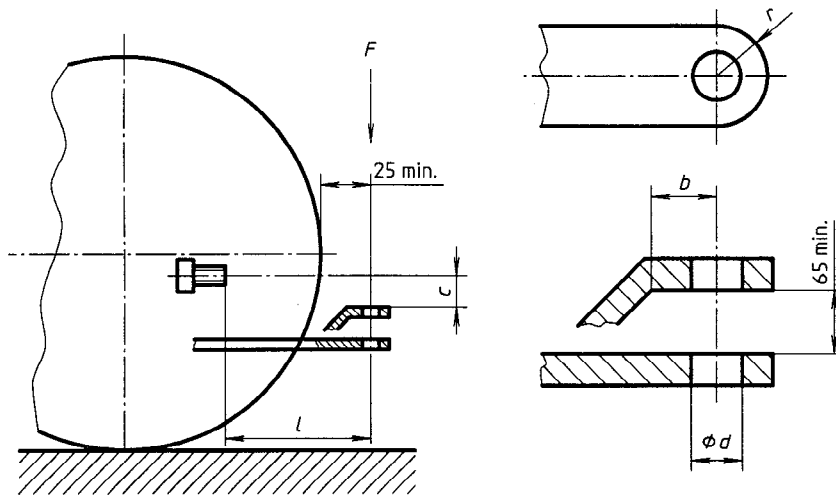


Figure 1 — Emplacement et dimensions de la barre d'attelage

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

Tableau 1 — Dimensions de la barre d'attelage, emplacement et charge verticale

ISO 6489-3:1992

Dimensions en millimètres

| Catégorie,<br>conformément<br>à l'ISO 730-1 | Dimensions de la chape |                  | Enveloppe de<br>la chape | Emplacement         |                 | Charge<br>verticale<br>(voir article 4)<br><i>F</i><br>kN |
|---|------------------------|------------------|--------------------------|---------------------|-----------------|---|
|   | <i>d</i><br>+1<br>0    | <i>b</i><br>min. | <i>r</i> 1)<br>max.      | <i>c</i> 2)<br>min. | <i>l</i><br>±10 |   |
| 1   | 33                     | 60               | 70                       | 200                 | 400             | 8   |
| 2   | 33                     | 60               | 70                       | 220                 | 400             | 12  |
| 3   | 33                     | 70               | 80                       | 250                 | 500             | 15  |

- 1) La chape peut avoir n'importe quelle configuration à l'intérieur de l'enveloppe définie par le rayon *r* (voir figure 1).  
2) Pour des applications particulières, la partie haute de la chape peut être supprimée pour maintenir la dimension *c*.

## Annexe A (normative)

### Emplacements de la barre d'attelage pour des applications particulières

Pour des applications particulières, d'autres emplacements de la barre d'attelage et d'autres charges verticales associées peuvent être utilisés, par exemple

- une position «courte», prévue pour atteler un matériel non entraîné par p.d.f., qui applique une charge verticale importante sur la barre d'attelage; ou

- une position «allongée», prévue pour des conditions particulières d'utilisation de l'arbre de transmission de p.d.f., lorsque les angles des joints de cardan ne peuvent être obtenus égaux en position normale d'utilisation.

Dans de tels cas, la longueur de la barre d'attelage et les charges verticales données dans le tableau A.1 doivent être utilisées.

**Tableau A.1 — Emplacements de la barre d'attelage pour des applications particulières**

Dimensions en millimètres

| Catégorie,<br>conformément à<br>l'ISO 730-1 | Emplacement (voir figure 1)<br><i>l</i><br>±10 |                     | Charge verticale (voir article 4)<br><i>F</i><br>kN |                     |
|---|--|---------------------|---|---------------------|
|   | Position «courte» <sup>1)</sup>                | Position «allongée» | Position «courte»                                   | Position «allongée» |
| 1   | 250  | 500                 | 15  | 6,5                 |
| 2   | 250  | 550                 | 22,5  | 8                   |
| 3   | 350  | 650                 | 27  | 10                  |

1) La dimension 25 mm min. prescrite à la figure 1 ne s'applique pas.

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6489-3:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a95567fe-69af-4c5a-9118-fdbaf5424931/iso-6489-3-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6489-3:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a95567fe-69af-4c5a-9118-fdbaf5424931/iso-6489-3-1992>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6489-3:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a95567fe-69af-4c5a-9118-fdbaf5424931/iso-6489-3-1992>

---

---

**CDU 631.372.072**

**Descripteurs:** machine agricole, tracteur agricole, dispositif de remorquage, barre d'attelage, spécification, charge, dimension, position.

Prix basé sur 3 pages

---

---